

DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR

S.I.R.P. Saint Luperce - Orrouer - Saint Germain le Gaillard

Compte rendu de la réunion du Comité Syndical

23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre, sur convocation du dix-sept septembre 2025 le Comité Syndical du S.I.R.P. de St Luperce – Orrouer – St Germain le Gaillard s'est réuni, sous la présidence de Madame Pierrette SALMON, Présidente, à la mairie de Saint Luperce.

Etaient présents :

Mesdames Pierrette SALMON, Lydie RENONCET, Marie BREDAS, Messieurs Florian GUENAULT, Baptiste PERRIN, délégués de la commune de Saint Luperce,
Monsieur Claude FERET, Madame Mélanie AUTIN, délégués de la commune d'Orrouer,
Monsieur Steven LE NESTOUR délégué de la commune de Saint Germain le Gaillard.

Absent excusé : Monsieur Philippe PAHIN

Absents : Mesdames Pascale MENAGER, Aurélie ROZIER, Monsieur Pascal AUBRY.

Nombre de Conseillers syndicaux : 12

Nombre de Conseillers présents : 8

Secrétaire de séance : Madame Lydie RENONCET

Madame la Présidente indique que le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-sept juin deux mil vingt-quatre, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a de nouveau été convoqué ce jour et peut délibérer sans condition de quorum.

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et soumet le compte-rendu du comité Syndical du 26 juin 2025 à l'approbation de l'Assemblée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2025/09 - N° 302 - EFFECTIFS ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Madame la Présidente indique aux membres présents les effectifs de l'école Jules Verne, à la rentrée de septembre 2025 ainsi que le nombre d'élèves inscrits au transport scolaire :

 ECOLE : 180 élèves

- SAINT LUPERCE : 124
- ORROUER : 22
- SAINT GERMAIN LE GAILLARD : 34

 TRANSPORT SCOLAIRE : 53 élèves

- SAINT LUPERCE : 26
- ORROUER : 10
- SAINT GERMAIN LE GAILLARD : 17

Le Comité Syndical, à l'unanimité des Membres présents ;

- **PREND NOTE** des effectifs précités.

2025/09 - N° 303 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Madame La Présidente informe le Comité Syndical qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour insuffisance de crédits budgétaires.

+ Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement

- Virement du **Compte 61521** « Entretien et réparation sur terrains » de : - 1 000,00 €
- Virement du **Compte 61558** « Entretien et réparations sur autres bien » de : - 1 000,00 €

Recettes de fonctionnement

- Au **Compte 023** « Virement à la section d'investissement » + 2 000,00 €

+ Section d'investissement :

Recette d'investissement

- Virement au **Compte 021** « Virement de la section fonctionnement » + 2 000,00 €

Dépenses d'investissement

- Virement au **Compte 2181** « Mobiliers » de : + 2 000,00 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents ;

- **ACCEPTE la décision modificative ci-dessus.**

2025/09 - NOUVEAUX DELEGUES DU SIRP

Suite au décès de Monsieur Vincent LECUYER, délégué du SIRP, la mairie de Saint Luperce informe de la nomination de :

Monsieur Baptiste PERRIN, titulaire

Monsieur Bertrand HAINGUERLOT, suppléant.

2025/09 - POINT SUR LES TRAVAUX

Un point est fait sur les différents travaux à l'école

2025/09 - PERSONNEL

- 6 agents titulaires dont 3 à temps complet et 2 à temps non complet et 1 agent en congé maternité.
- 3 agents contractuels à temps non complet.

2025/09 - QUESTIONS DIVERSES

Courriel concernant les horaires de bus non respectés par le chauffeur (en avance et n'attend pas à l'arrêt), les services transports et Rémi en ont été informés.

Un parent a signalé qu'un jeu dans la cour était pratiqué « cap ou pas cap » avec des conséquences non respectueuses. Les parents et enfants seront rencontrés pour que ce jeu cesse.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 20h.